

**Service
public
territorial**



HABITAT DÉGRADÉ : LES STRATÉGIES TERRITORIALES

PAGE 8

CARTES DE VISITE

ELLES ET ILS TÉMOIGNENT DANS CE NUMÉRO

GARDEZ LEUR CONTACT
ET RESTEZ EN RELATION**VÉRONIQUE VANCOILLIE** (P. 10)Chargée de mission service
réhabilitation mairie de Bastia
vancoillie@bastia.corsica**JULIAN ALVAREZ** (P. 6)Enseignant chercheur à Lille
ja.tudoscience@gmail.com**MÉLANIE BARCHINO** (P. 12)Chef de projet Rennes Centre Ancien
melanie.barchino@territoires-rennes.fr**MOHAMED MENNI** (P. 13)Responsable Foncier à la fabrique des
quartiers
mmenni@lafabriquedesquartiers.fr**LAURENT MUCCIELLI** (P. 17)Directeur de recherche au CNRS
muccielli@mmsh.univ-aix.fr**NATHALIE ALLEGRET** (P. 18)Directrice Marché Villes et territoires
connectés, ENGIE Inéo
nathalie.allegret@engie.com**EMMANUEL WALLE** (P. 19)Avocat chez Lexing Alain Bensoussan
emmanuel-walle@alain-bensoussan.com**LAURENCE LE LOUTRE** (P. 27)

Cuisinière, Tourlaville

**ANASTASIE BAHIER** (P. 28)Responsable pôle diététique
de la ville d'Evreux
abahier@evreux.fr**NATHALIE PARIZOT** (P. 29)Responsable de l'accueil de loisirs
Jura-Nord de Dammartin
alshdammartin-marpain@jura-nord.com**CORINNE DESILES** (P. 30)Formatrice pour le CNFPT
desiles.corinne@gmail.com

SOMMAIRE

5

IDÉES

OUVERTURE P. 5

NOTRE INVITÉ P. 6

Julian Alvarez, expert en ludo-pédagogie

LE GRAND FORMAT P. 8

HABITAT DÉGRADÉ : LES
STRATÉGIES TERRITORIALES

15

TENDANCES

OUVERTURE P. 15

Actualité législative, juridique et territoriale

ÇA FAIT DÉBAT P. 16

Safe City : Sécurité urbaine ou
société du contrôle ?

ON ANTICIPE P. 20

Les nouveaux accueils du public

23

ACTIONS

OUVERTURE P. 23

Les enjeux des transferts de compétences

SUR LE TERRAIN P. 24

Les agents de Pantin sensibilisés
à la laïcité et à la neutralité

PANORAMA P. 26

Pour une restauration collective durable

ELLE TÉMOIGNE P. 30

L'escape game favorise l'esprit d'équipe

Service public
territorial

N° 36 – Avril 2019

Bimestriel publié
par le CNFPTService public territorial
80, rue de Reuilly
75012 ParisDirecteur de la
publication :
François Deluga
Co-directeur
de la publication :
Laurent TrijouletRédactrice en chef :
Alexandra WeinsteinRédaction :
Hugues Boulet,
Yann Cabaret,
Natacha Ermeneux,
Virginie Fauvel,
Valérie LachenaudCrédits photo :
Philippe Breard/Ville
du Havre,
Virginie Salot/Ville de
La Courneuve,Divergence-images :
Matthieu Colin,
Patrick Gherdoussi,
Thomas Louapre,
Robert Terzian,
Xavier Testelin
M.Y.O.P.
Tendance Floue
I-stock, GettyIllustration :
Stereographic
Mise en page :
studio graphique
du CNFPTAbonnements :
01 55 27 41 36,
corinne.coitou@cnfpt.frImpression :
Léonce Deprez
Imprimerie

ISSN 2118-0083

Tirage :
25 000 exemplaires.

EMPLOI

Vendredi 22 février, Place de l'emploi public, le nouveau site internet d'emploi commun à toute la fonction publique, a été lancé. Cet espace numérique recense les offres de création et vacances de postes dans les trois versants.

emploipublic.fr

Dématérialisation

La dématérialisation est à la fois « un levier extraordinaire », mais aussi « un risque de rupture d'égalité » face aux services publics. Ce risque de rupture est important pour les personnes en difficulté et celles en situation de handicap.

twitter.com/Defenseurdroits

STARTUP

La France compte 109 startup appartenant au domaine de l'intelligence artificielle (IA), et se classe au 7^e rang mondial. Elle est la première nation continentale européenne et Paris la première ville européenne en termes d'attractivité des startup IA.

<https://www.facebook.com/lagazette.fr/>

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Organisées par le CNFPT et l'Association des Ingénieurs Territoriaux de France (AITF), les RNIT sont l'événement majeur de l'ingénierie technique et publique avec plus de 800 participants attendus. Elles auront lieu les 13 et 14 juin prochains à Dunkerque.

Le thème retenu cette année ? « Les collectivités face aux enjeux de l'économie circulaire ». Inscrivez-vous !

[linkedin.com/company/cnfpt/](https://www.linkedin.com/company/cnfpt/)

ÉVOLUTIONS SOCIALES

Travail des femmes, recul du couple, renforcement de l'homogamie de revenus : quels sont les effets des évolutions sociales de ces vingt dernières années en France sur les inégalités ? Dans cette vidéo, France Stratégie analyse les effets, sur les inégalités, de la progression du travail des femmes et des changements intervenus dans le couple et les structures familiales.

<https://www.youtube.com>

IDÉES

La lutte contre l'habitat indigne



ÉDITO

FRANÇOIS DELUGA

Président du CNFPT, Maire du Teich

@Francoisdeluga

« Le CNFPT, le service public du service public »

Le 27 mars dernier, le gouvernement a présenté un projet de loi relatif à la fonction publique. Ce projet entre dans sa phase parlementaire. Son adoption définitive pourrait intervenir d'ici à la fin du mois de juillet.

Nous entrons donc dans une période où il est important de rappeler le sens et les valeurs du service public. Les agents qui l'exercent ne sauraient être caricaturés ni en nombre ni en qualité.

Chaque fois que nous touchons à la sphère publique, il faut se garder de céder à toute facilité de langage.

« *La nuance est l'expression d'une intelligence éclairée* » écrivait Albert Camus.

Le CNFPT est le service public du service public. Nous formons plus d'un million d'agents territoriaux par an dans près de 14 000 lieux différents. Aller au plus près des agents, des employeurs territoriaux et des populations qu'ils servent est une préoccupation centrale pour moi.

Aussi, dans la période qui s'ouvre, je serai particulièrement attentif à l'évolution du projet de loi afin de préserver le statut et le modèle du CNFPT. Si des évolutions et améliorations sont possibles et souhaitables, elles ne sauraient se faire au détriment du service public de la formation des collectivités et de leurs agents.

« LA LUDO-PÉDAGOGIE SUSCITE DAVANTAGE LA MOTIVATION »



JULIAN ALVAREZ

Enseignant-chercheur à l'Université polytechnique des Hauts-de-France et à l'ESPE de Lille

Julian Alvarez, 48 ans, est enseignant-chercheur à l'Université polytechnique des Hauts-de-France et à l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de Lille. Il est coresponsable du DIU (diplôme interuniversitaire) « Apprendre par le jeu ». Il est l'auteur de trois livres, « La production de serious games » (2012), « Apprendre avec les serious games » (2016) et « Approche atomique du jeu vidéo » (2018).

Apprendre par le jeu est une méthode en plein développement dans la formation professionnelle pour adultes. Hybridation entre le jeu et le scénario pédagogique, cette modalité possède de solides atouts. Pour Julian Alvarez, chercheur à l'ESPE de Lille, son usage a vocation à se développer à condition de respecter certains principes.

Qu'est-ce que la ludo-pédagogie ?

J.A. : C'est l'idée d'utiliser n'importe quel dispositif convoquant du jeu dans une séquence pédagogique. Dans un système formel, avec un objectif clair, vous avez un scénario qui vous demande d'amener les apprenants d'un point A à un point B, les jeux étant utilisés comme des outils pédagogiques permettant d'atteindre l'objectif visé. Le jeu intervient ponctuellement pour une partie du scénario pédagogique. N'importe quel jeu peut convenir, tout dépend de l'objectif à atteindre : certains escape games peuvent apprendre des notions d'entraide entre collaborateurs, les jeux

vidéo servent à contextualiser des notions abstraites ou à s'entraîner, les jeux de rôle travaillent sur la mise en place d'une fonction-métier complexe, certains jeux de société ou de cartes favorisent les interactions sociales ou travaillent sur les notions de management... Le serious game consiste, quant à lui, à faire un dispositif qui porte à la fois le jeu et le scénario pédagogique. Cependant, même dans le cas du serious game, il convient de privilégier de l'utiliser dans le cadre d'une séquence ludo-pédagogique au cours de laquelle sont prévus une introduction, une animation et un debriefing. Ce procédé permet de maximiser les chances d'atteindre l'objectif pédagogique visé de manière beaucoup plus efficace que si les joueurs étaient livrés à eux-mêmes.

Tout jeu n'est-il pas pédagogique ?

J.A. : En effet, tout jeu recèle un potentiel utilitaire pour travailler, selon les cas, des habilités fonctionnelles, langagières, socio-affectives, sensorimotrices... Mais l'intérêt pédagogique du jeu réside dans la manière dont un enseignant s'en

empare. En effet, un même jeu peut s'utiliser de différentes manières et permet, selon les scénarios pédagogiques, de faire travailler différentes habilités.

Quels sont les atouts de la ludo-pédagogie ?

J.A. : D'une manière générale, on peut dire qu'une séquence ludo-pédagogique suscite la motivation chez les apprenants. Dans certains cas, il est beaucoup plus intéressant de vivre ce type de séquence que d'avoir un mode uniquement transmissif, comme par exemple la présentation d'un power point. Mobiliser autour du jeu a un impact sur la mémorisation, car vous êtes sans arrêt en train d'accomplir des tâches, des défis, des missions...

Comment la ludo-pédagogie est-elle « acceptée » par les organisations ?

J.A. : Dans ses écrits, le philosophe Alain écartait l'idée que le jeu puisse être bénéfique à la formation car contraire au productivisme. Pour lui, si on est dans le jeu, on est dans l'oisiveté. Mais depuis le milieu des années 1950, il y a eu un changement de mentalité. Le mouvement est venu des États-Unis. La France a été plutôt suivieuse, avec de premières initiatives dans les années 1980. Si une grosse levée de boucliers a eu lieu dans les années 1990 et 2000, la ludo-pédagogie est désormais mieux acceptée sur le fond dans notre pays. Mais sur la forme, les choses sont plus compliquées. Ce qui manque, c'est une refonte des systèmes organisationnels qui permettrait d'accueillir réellement le jeu pour pouvoir en tirer des bénéfices. Il faut une transformation des pratiques pédagogiques, former les formateurs et formatrices, transformer les espaces pour pérenniser les dispositifs. Pour l'instant, les formations avec des serious games sont des opérations ponctuelles. À présent, il faut passer du stade de l'opération de communication exceptionnelle à une véritable démarche pérenne et massifiée pour pouvoir toucher un maximum de gens.

« Pour les formations utilisant des serious games, il faut à présent passer du stade de l'opération de communication exceptionnelle à une véritable démarche pérenne. »

Julian Alvarez



Découvrez page 30 de ce magazine comment l'escape game favorise l'esprit d'équipe

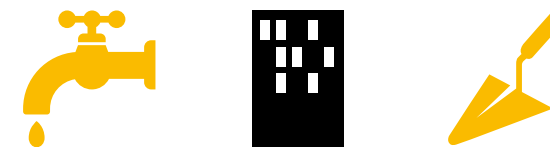


L'OFFRE DU CNFPT SUR LA QUESTION DE L'HABITAT

La question de la lutte contre l'habitat indigne et insalubre impacte les métiers des agents responsables de l'habitat mais aussi ceux des agents en charge de l'urbanisme, de l'action sociale et des services communaux d'hygiène et de santé. C'est pourquoi le CNFPT propose une offre qui couvre

tous les champs d'action de ces métiers qu'ils soient juridiques, urbanistiques, environnementaux et sociaux. Dans l'itinéraire de formation « L'accès au logement des personnes en situation de précarité », le bloc de compétences « Intervenir dans l'habitat insalubre »

propose 3 formations dédiées à la lutte contre l'habitat indigne et insalubre. Il s'agit notamment de donner les clés pour la mise en place d'actions communes habitat/social pour lutter contre le mal logement.



HABITAT DÉGRADÉ LES STRATÉGIES TERRITORIALES

En octobre dernier, le gouvernement annonçait le plan **Initiatives Copropriétés pour rénover ou détruire 56 000 logements insalubres sur dix ans**. Un plan pour tenter de répondre au problème que la dégradation des immeubles fait encourir à ceux qui y habitent et qui cible 26 collectivités. Un plan, aussi, qui prend la mesure du rôle majeur que jouent les collectivités dans la résorption des copropriétés dégradées et qui s'appuie sur les acteurs locaux pour identifier les immeubles à risques et élaborer, copropriété par copropriété, un scénario de redressement. Car les collectivités n'ont pas attendu *Initiatives Copropriétés* pour s'emparer du problème et ont exploré, ce dossier en atteste, différentes stratégies pour repérer les immeubles à risques, remettre sur pied les copropriétés grâce à un soutien financier, technique, juridique et à un accompagnement rapproché. La tragédie de Marseille — l'effondrement, le 5 novembre 2018, de deux immeubles insalubres au 63 et 65 rue d'Aubagne qui a causé la mort de huit habitants — renforce aujourd'hui leur détermination et leur vigilance.

Bastia (20) La longue « traque » des copropriétaires disparus

Façades colorées, bâti rénové... Le vieux Bastia a aujourd'hui fière allure. Il n'en a pas toujours été ainsi. En 2005, une explosion au gaz fait office d'électrochoc. « Nous avons pu à cette occasion entrer dans les immeubles et découvrir l'ampleur du problème : des logements insalubres, minuscules, des caves reconverties en logement, etc. », témoigne Véronique Vancoillie, chargée de mission au service réhabilitation du centre ancien de la ville de Bastia. Les aides de l'OPAH⁽¹⁾, initiées dans les années 90, n'avaient pas eu d'effet sur les copropriétés très dégradées, qui cumulaient des difficultés juridiques et foncières. La ville de Bastia mobilise ses équipes sur le terrain pour repérer les immeubles en difficulté, retrouver les propriétaires si besoin et clarifier les répartitions tantièmes au sein des immeubles, un prérequis au vote de futurs travaux. Deux conventions signées pour cinq ans avec l'Anah⁽²⁾ et la Collectivité Territoriale de Corse (CTC) permettent d'accélérer le mouvement : une OPAH Renouvellement urbain sur l'ensemble du périmètre du centre ancien et une OPAH Copropriétés Dégradées. Soit un total de 15,8 M€ de subventions réparties entre l'Anah, la ville, la CTC et l'État.

(1) Opération programmée d'amélioration de l'habitat
(2) Agence nationale de l'habitat

Fiche projet Contexte :

- Forte présence de copropriétés dégradées dans le centre ancien, avec des difficultés juridiques et foncières particulièrement intenses.

Initiatives :

- Première OPAH copropriétés dégradées (OPAH CP), entre 2008 et 2013, la seconde pour la période de 2015-2020
- Abondement des aides de l'OPAH par la ville de Bastia pour les copropriétaires occupants
- Accompagnement des copropriétés pour renforcer leur implication dans la réalisation de travaux
- Résorption de l'habitat insalubre entre 2007 et 2012 avec la démolition de 10 immeubles

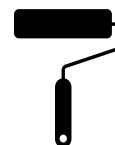
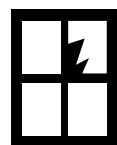


VÉRONIQUE VANCOILLIE

Chargée de mission au service réhabilitation du centre ancien de Bastia

« À Bastia, les problématiques de copropriété sont souvent plus compliquées qu'ailleurs. Sous Napoléon, les arrêtés Miot ont exonéré les propriétaires de droits de succession. Il en résulte d'importantes difficultés juridiques. Les successions n'ont pas été faites en bonne et due forme. Certains biens sont déclarés au nom de personnes décédées il y a plusieurs décennies ou sont en indivision entre une cinquantaine d'ayants droit répartis aux quatre coins du

monde du fait de la diaspora corse. C'est un vrai casse-tête ! Une bonne partie de notre travail consiste à mener l'enquête pour clarifier tout cela. Nous suivons certaines copropriétés depuis quinze ans, sachant qu'il faudra peut-être encore quinze autres années pour voir les travaux s'achever. C'est un travail à long terme et il ne faut rien lâcher ! »



Creil Sud Oise (60) Le théâtre forum remobilise les copropriétaires

En 2016, un décret impose aux copropriétés de s'immatriculer sur un registre national.

À la communauté d'agglomération de Creil Sud Oise (ACSO), cette nouvelle obligation et les études réalisées jouent le rôle de déclic. « Nous nous sommes aperçus que, pour différentes raisons, 40 % des copropriétés n'avaient pas entrepris cette démarche », explique Morad Charrouf, responsable habitat à la ACSO. « Pour préserver un habitat de qualité et résorber notamment les îlots dégradés, le plus important est de parvenir à mobiliser les copropriétaires pour qu'ils votent les travaux. Mais s'il n'y a pas de syndic, ou alors si sa gestion laisse à désirer, cela devient impossible ! », poursuit-il. La ACSO cherche alors un moyen original de toucher les copropriétaires, pour favoriser cette mobilisation et créer du « collectif » quand celui-ci vient à manquer. Morad Charrouf fait appel à l'association des responsables de copropriétés (ARC) qui a mis au point, avec à la compagnie théâtrale Najé et la Fondation Abbé Pierre une expérience de théâtre forum autour de ces questions. Le principe ? Des saynettes se rapportant à des situations-types de la vie en copropriété (parties communes, conseil syndical) sont produites devant un public de copropriétaires volontaires, invités à réagir et à jouer à leur tour dans les scènes. Initiée pour la première fois le 4 février 2017, sur la ville de Montataire, cette expérience a été réitérée le 2 septembre 2018, avec un deuxième forum de la copropriété, sous une autre modalité : les copropriétaires étaient cette fois-ci invités à découvrir les vidéos-témoignages de copropriétaires européens filmés par Manon Leroy, responsable de la structure « échappéesdescopros » qu'elle a créée, à l'occasion d'un tour d'Europe à vélo (« l'échappée des copropriétés en roue libre »), pour réfléchir ensemble sur les questions du lien et du partage en copropriété.



Fiche projet Contexte :

- La CA de Creil Sud Oise (ACSO), qui réunit 11 communes, compte 495 copropriétés, qui vont de deux logements, à 999 logements pour la plus importante. Toutes ne bénéficient pas d'une gestion efficace par un syndic, ce qui rend plus compliqué le vote des travaux et le maintien d'un habitat et d'un cadre de vie de qualité.

Initiative :

- Deux expériences de théâtre forum, ont été réalisées en 2017 et 2018, avec la compagnie Najé, la sociologue Sylvaine Le Garrec puis, pour la deuxième édition, Manon Leroy, chargée de mission auprès des collectivités locales dans le cadre d'actions d'accompagnement de groupes de copropriétaires.

MORAD CHARROUF

Responsable habitat à la communauté d'agglomération de Creil Sud Oise

« Le théâtre forum est un bon outil pour remobiliser les copropriétaires et favoriser leur participation à l'amélioration de leur immeuble »

Rennes (35) La mobilisation a payé

En 2011, la ville de Rennes s'attaque à l'habitat insalubre. Un diagnostic de l'habitat réalisé après un gros incendie vient de révéler que sur les 1 600 immeubles du centre historique médiéval et classique, 660 sont dégradés et 300 présentent un réel danger. En cas d'effondrement d'un bâtiment, des îlots entiers menacent de s'écrouler. La ville prend la mesure du danger et lance une première opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain (OPAH RU), de 2011 à 2016, confiée à l'aménageur Territoires Publics, qui permet de traiter 78 immeubles et près de 800 logements. En 2016, une seconde OPAH-RU est lancée avec l'Anah pour en traiter 150 autres jusqu'à 2023.

Un travail de fond qui passe aussi, parfois, par l'audit du syndic, la remise à niveau du conseil syndical, la refonte du règlement de copropriété et de l'état descriptif des divisions. « C'est un problème très fréquent : les biens peuvent avoir bougé, des greniers devenant des logements, mais les états descriptifs des divisions sont restés inchangés. Résultat : on ne peut voter les travaux, car on n'a pas les bons tantièmes », explique Mélanie Barchino.



Fiche projet

Contexte :

• En 2011, un rapport indique que 660 copropriétés du centre ancien de Rennes, constitué d'immeubles médiévaux et de l'époque classique, sont dégradées, dont 300 présentent une réelle menace.

Initiative :

• Création du programme de deux OPAH-RU, entre 2011 et 2016 et 2016 et 2023 qui permettent de réhabiliter immeubles et logements en traitant la structure du bâti.

MÉLANIE BARCHINO

Chef de projet Rennes Centre Ancien à la société locale d'aménagement Territoires Publics.

« Avant 2007, la ville devait prendre chaque année environ 25 arrêtés d'évacuation des immeubles, suite à un effondrement partiel de structures, de souches de cheminées, etc. C'est devenu exceptionnel, car nous sommes parvenus à anticiper ces situations. Nous faisons chaque année 20 visites systématiques d'îlots, pour détecter les fragilités. Et nous utilisons des outils incitatifs telles que aides et subventions mais aussi coercitifs, pour amener les copropriétaires à faire des travaux. Dans certains cas, les pathologies sont si graves que les travaux coûtent deux fois la valeur du bien. Les copropriétaires ne sont donc pas toujours très motivés pour les engager et l'on doit parfois engager une expropriation pour pouvoir mener à bien ces travaux. Ce qui débloque le plus souvent les situations. 56 immeubles sont actuellement sous le coup d'une procédure d'expropriation, seulement deux sont expropriés ».

Métropole européenne de Lille (59) La fabrique des quartiers s'attaque au problème

En 2010, la Métropole Européenne de Lille (MEL) et les villes de Lille, Roubaix et Tourcoing se sont dotées d'un bel outil pour réhabiliter les quartiers d'habitat ancien dégradé : la fabrique des quartiers, une Société publique locale d'aménagement (SPLA) dédiée à l'habitat dégradé diffus. « L'idée était d'avoir un outil pour pouvoir intervenir immeuble par immeuble, de manière chirurgicale, et non pas dans le cadre d'une grande opération de renouvellement urbain transformant tout un quartier », explique Mohamed Menni, responsable foncier à la MEL. Intérêt du dispositif ? Cela permet de garder le patrimoine de la ville et ses particularités architecturales. « On s'attache toujours à conserver les immeubles du mieux que l'on peut », note Mohamed Menni. Le principe étant toujours le même : d'abord contacter les propriétaires pour les inciter à engager des travaux de remise aux normes, en leur apportant tout le soutien nécessaire, et si cette démarche ne peut aboutir, racheter l'immeuble, dans le cadre d'une déclaration d'utilité publique. Dans un premier temps, la fabrique des quartiers s'est concentrée sur les mono-propriétés, majoritaires sur la métropole (60 % des logements). « Mais aujourd'hui, nous nous apercevons qu'il y a, malgré tout, beaucoup de petites copropriétés de 10 à 15 lots, d'une surface moyenne de 25 m², fragilisées parce qu'elles n'ont pas toujours de syndic structuré, ce qui ne facilite pas le vote des travaux », précise Mohamed Menni. À la fin 2018, la fabrique des quartiers a envoyé des équipes sur le terrain, dans les quartiers de Wazemmes et Moulins, à Lille, pour repérer les copropriétés fragiles. L'idée étant de réaliser ensuite, immeuble par immeuble un diagnostic multicritères (état de l'immeuble, situation financière, sociale, etc.) pour décider le type d'actions de prévention ou de redressement à mener. La fabrique des quartiers vient de constituer un dossier de candidature auprès de l'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) pour développer ce type d'actions.



Fiche projet

Contexte :

• La métropole européenne de Lille s'est dotée d'un outil, la fabrique des quartiers, capable d'identifier sur le terrain les immeubles présentant des dysfonctionnements. Une trentaine de personnes y travaillent. Après s'être concentrée sur les mono-propriétés, majoritaires sur la ville, elle s'attaque depuis la fin 2018 à la question des copropriétés.

Initiative :

• Travail de repérage, à la fin de l'année 2018, des copropriétés fragilisées. Dossier de candidature déposé à l'ANRU pour mener des actions auprès des copropriétés dégradées.



Fiche projet
Contexte :
 • Il y a quelques années, la métropole de Toulouse fait le constat d'un nombre persistant de copropriétés fragiles, malgré des efforts importants consacrés à ce sujet. Elle se met en quête d'actions plus ciblées vis-à-vis de cette population.

Initiatives :
 • Lancement en 2015 du dispositif d'accompagnement des copropriétés fragiles « Ma copro bouge ».

Toulouse (31) « Ma Copro bouge » remet de l'huile dans les rouages

Parfois, il ne faut pas grand-chose pour remettre sur pied une copropriété qui commence à se fragiliser. Il suffit de redéfinir les rôles du duo syndic-conseil syndical, de mettre en place des règles simples pour résoudre le problème des impayés, et de recréer le lien entre les copropriétaires, pour qu'ils se mobilisent et améliorent leur cadre de vie. C'est ce constat qui a poussé la direction habitat de Toulouse Métropole, sur proposition de l'association départementale pour l'information sur le logement, ADIL 31, et en partenariat avec l'Espace info énergie (EIE), à mettre en œuvre en 2015 le dispositif d'accompagnement des copropriétés « Ma Copro bouge ». Chaque année, quatre à cinq copropriétés « fragiles » (des constructions des années 1960-1970 en général), bénéficient d'un accompagnement individualisé. Un état des lieux est systématiquement dressé pour identifier les points de faiblesse de la copro et les partenaires de l'opération à solliciter. L'ADIL 31 peut intervenir sur les questions juridiques et les problèmes d'impayés, l'EIE, pour

lancer des travaux de rénovation énergétique ou des prestataires extérieurs, pour recréer du lien entre les habitants et de la convivialité, par exemple par l'instauration d'un repas de quartier. Au bout d'un an, un jury évalue le travail réalisé et délivre le label « Ma Copro bouge » s'il estime que les objectifs initiaux ont été atteints (comme par exemple la diminution des impayés). Si ce n'est pas le cas, le dispositif est reconduit pour un an.

+
 Consultez en ligne l'ensemble de nos dossiers sur [cnfpt.fr/la médiathèque](http://cnfpt.fr/la-médiathèque)

TENDANCES

Ici et maintenant, l'essentiel du service public en action

ÉCOLE

Cités éducatives

Une soixantaine de sites pour des cités éducatives bénéficieront d'une ingénierie et d'un soutien financier de l'État. Le projet, piloté localement, a pour but de conforter le rôle de l'école et de la réussite scolaire, tout en impliquant tous les acteurs du territoire. Les trois champs clés sont d'ores et déjà identifiés : « conforter le rôle de l'école et de la réussite scolaire », grâce notamment à la structuration des réseaux, aux innovations pédagogiques ou au soutien scolaire ; « assurer la continuité éducative dans le temps périscolaire », en développant, par exemple, une offre éducative personnalisée de sport, culture ou loisirs ; et « ouvrir le champ des possibles », en impliquant tous les acteurs du territoire (lieux culturels, entreprises, etc.).

TERRITOIRE



LABEL

Innovation sociale

Trois régions, quatre métropoles, douze groupements de communes ou d'intercos et le comité olympique Paris 2024 forment les premiers territoires labellisés French Impact. Ce label, bannière nationale qui fédère l'écosystème de l'innovation sociale et environnementale, a vocation à valoriser et renforcer les synergies entre les acteurs, pour favoriser l'émergence, le développement et l'essaimage des innovations sociales sur le territoire français.

ATTRACTIVITÉ

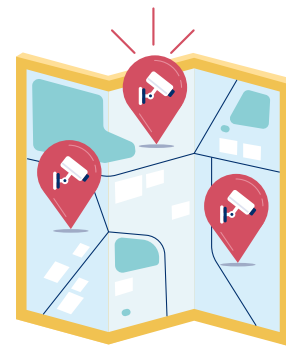
Intelligence artificielle



Les intervenants à la journée du « AI France Summit », organisée à Bercy le mardi 19 février, ont identifié l'intelligence artificielle (IA) comme étant une réelle opportunité pour l'attractivité des territoires et l'augmentation de la qualité de vie. En effet, l'IA permet des usages innovants qui apportent des réponses à des défis locaux nouveaux, dans des champs variés : mobilité, transition énergétique, gestion de crise. Par ailleurs, en terme d'emploi, l'IA peut contribuer à attirer des firmes technologiques et développer une expertise sur une thématique qui, à son tour, attirera des startup pour développer des services complémentaires.

SAFE CITY SÉCURITÉ URBAINE OU SOCIÉTÉ DU CONTRÔLE ?

La mise à contribution des technologies de l'information et de la communication dans l'amélioration de la sécurité des territoires fait l'objet d'expérimentations dans plusieurs villes. Ces projets de Safe City participent à la construction de villes plus intelligentes (Smart City) mais soulèvent des craintes quant au respect des libertés individuelles.



3 500

communes équipées de caméras de vidéoprotection⁽¹⁾

Demain, une police prédictive ?

Aujourd'hui, les caméras de vidéoprotection se contentent le plus souvent de capter et parfois enregistrer les images. Demain, dans les villes hyper-connectées, la vidéosurveillance intelligente (VSI) sera capable de repérer les comportements dits « anormaux » ou suspects par le biais d'une analyse algorithmique des images. Des centres de surveillance urbains équipés pour sonder quantités de bases de données issues des services publics ou d'entreprises privées, pourront surveiller en temps réel l'espace public urbain et ce qui se dit sur les réseaux sociaux... En alertant les opérateurs en cas de risque, la VSI pourrait rendre la vidéoprotection plus utile dans l'élucidation (scène de violence, mouvements de foule...) mais aussi dans la prévention (colis suspect, émotion sur les visages, projets de rassemblement à risques...). La sécurité deviendra ainsi plus réactive et participative, plus apte à détecter les signaux faibles et à s'améliorer en continu.



LAURENT MUCCIELLI

Directeur de recherche au CNRS

« Nous sommes dans le mythe du progrès et l'idée que la technologie est forcément bonne. Cela dépend en réalité de ce qu'on en fait. Il faut donc aller voir en détail. Et du point de vue de l'évaluation des politiques publiques, il faut comparer les résultats obtenus rapportés à l'argent investi au détriment d'autres investissements. En l'occurrence, la vidéosurveillance ou vidéoprotection ne s'avère guère efficace. Elle contribue peu à l'élucidation, elle déplace la petite délinquance et elle ne nous protège pas de la criminalité organisée qui

intègre la technologie dans sa préparation. Enfin elle n'a jamais permis d'éviter un attentat. Les coûts réels de la mise en œuvre de ces technologies sont par ailleurs largement sous-estimés dans le marketing des industriels et souvent aussi dans la communication des élus et élus. Malgré tout cela, la vidéo s'installe progressivement partout. Son succès tient au mélange de ce marketing, de cette communication et de cet imaginaire collectif qui nous rendent assez crédules. »



150 000

caméras installées sur la voie publique⁽¹⁾

Un pilier de la smart city

Au-delà de cette capacité réelle ou non de police « prédictive », ces dispositifs de vidéosurveillance intelligente se trouvent au cœur des projets de Smart City, ces villes qui utilisent les technologies de l'information et de la communication (TIC) et l'Internet des objets pour optimiser la gestion des services municipaux. Les caméras intelligentes sont ainsi déjà utilisées pour repérer les voitures en stationnement non autorisé. La vidéo-verbalisation n'est qu'un exemple d'application de ces équipements qui, en apportant une vision instantanée du territoire, se trouvent au cœur de la gestion de l'espace urbain.



NATHALIE ALLEGRET

Directrice Marché Villes et territoires connectés, ENGIE Inéo

« La sécurité urbaine dépend de la bonne gestion de multiples domaines (éclairage public, mobilité, stationnement, contrôle des accès...) et les alimente. L'objectif de la ville connectée est de permettre aux métiers de se parler pour améliorer l'offre de services, en matière de

sécurité mais pas seulement. Ces solutions sont à co-construire avec les villes pour introduire progressivement, en fonction de leurs priorités et de leurs budgets, plus d'intelligence dans la gestion de chaque service dans une logique ouverte. »

80 %

des communes situées en zone urbaines sont vidéosurveillées⁽¹⁾



1 à 3 %

le pourcentage d'enquête dans lesquelles les images de vidéosurveillance se sont avérées utiles⁽¹⁾



1,5 M

de caméras dans les lieux et les établissements ouverts au public.⁽¹⁾

Quelle menace sur nos libertés individuelles ?

Caméras-piétons, vidéo « intelligente », dispositifs de suivi et de reconnaissance d'individus à l'aide de données biométriques, reconnaissance faciale... Le déploiement de telles expérimentations pose la question de la protection des données et du respect des libertés individuelles. L'exploitation à grande échelle de données personnelles - dont certaines sensibles comme les données biométriques - en vue d'analyser et de prédire les comportements individuels (le profilage) pourrait, à tort, conduire à discriminer et prendre des décisions défavorables aux personnes.

La CNIL appelle à un débat démocratique pour que soient définis la législation et le cadre réglementaire garants d'un juste équilibre entre les impératifs de sécurisation, notamment des espaces publics, et la préservation des droits et libertés de chacun.

+ de 742

notifications de violations de données personnelles⁽²⁾



MAÎTRE EMMANUEL WALLE

Avocat chez Lexing Alain Bensoussan spécialiste droit du travail et fonction publique numérique

« Ces expérimentations renforcent le besoin de transparence sur les caractéristiques des matériels utilisés et leurs finalités. Les finalités sont prévues par le code de sécurité intérieure, et le règlement européen RGPD du 25 mai 2018 pose les principes généraux de protection des données. Il renforce l'obligation de transparence et d'information de tous les acteurs concernés par le déploiement et la gestion d'un système. C'est une responsabilité partagée par tous : les constructeurs,

intégrateurs et éditeurs qui doivent prendre en compte la protection des données dès la conception d'un matériel ou d'un service (privacy by design) ; les élus et élus qui ont une responsabilité particulière en tant que responsables du traitement des données. Ces derniers doivent désigner un délégué à la protection des données personnelles (DPO/DPD) qui sera garant de la conformité réglementaire des traitements des données mais aussi des options et choix des prestataires. »

(1) Source : Vous êtes filmés ! Armand Colin, mars 2018, Laurent Mucchielli

(2) Source : <https://www.cnil.fr/fr/violations-de-donnees-personnelles-1er-bilan-apres-lentree-en-application-du-rgpd>
CNIL/ Bilan : 4 mois de RGPD en chiffres - Notification de violation des données



LES NOUVEAUX ACCUEILS DU PUBLIC

À l'ère de l'accélération de la dématérialisation des services publics, la fonction de l'accueil du public dans les collectivités est encore plus déterminante. En plaçant l'utilisateur au centre des réorganisations, les méthodes de design de services publics réinventent le genre.

S'ajuster aux besoins de l'utilisateur

Pour favoriser l'accès aux services publics, les services d'État civil, les piscines et de plus en plus de bibliothèques ont progressivement revu leurs horaires d'ouverture, passant d'une journée fractionnée à une journée continue. Certaines villes, comme Le Havre, ont décidé d'ouvrir le dimanche, d'autres organisent des nocturnes en semaine, d'autres encore implantent, dans un même lieu, une antenne de Pôle Emploi, de l'Office du tourisme ou des services à la population.

Accompagner dans le numérique

Pour lutter contre l'exclusion numérique qui touche un tiers des Français⁽¹⁾, certaines collectivités comme la ville de Strasbourg, expérimentent des prototypes de bornes numériques. L'accompagnement par un agent permet à l'utilisateur de finaliser des démarches administratives, des prises de rendez-vous en ligne.

(1) Baromètre numérique du Credoc 2018





Mieux rencontrer l'utilisateur avec le « pré-accueil » et les « agents volants »

Le concept de « pré-accueil » permet d'orienter et d'accompagner les usagers dès leur arrivée. Une gestion numérique des files d'attente est mise en place. Des agents « volants » qui vont à la rencontre du public. À La Courmeuve, le pré-accueil est susceptible de répondre jusqu'à quarante demandes par jour.



Réinventer en mode participatif

Le Centre départemental enfance famille (CDEF), en Loire-Atlantique, a mis en place une démarche de design de service pour son nouvel accueil dont la livraison est prévue en octobre 2020. Ainsi, les enfants et professionnels ont participé à des recherches menées sur le terrain, à des ateliers et des tests de solutions prototypées. L'équipe de maîtrise d'œuvre s'est appropriée les résultats pour les décliner en solutions techniques.



Consultez le guide « les transferts de compétences entre collectivités » sur cnfpt.fr dans l'onglet Médiathèque Publications

ACTIONS

Partageons notre vision de la formation



GUIDE

Les enjeux des transferts de compétences

Un transfert de compétence d'une commune vers une intercommunalité est une décision politique forte aux implications techniques conséquentes. Le guide d'accompagnement « Les transferts de compétences entre collectivités », édité par le CNFPT, aborde ces questions sous l'angle technique, juridique et financier pour les communes et établissements publics de coopération intercommunale. Il présente les principes généraux, les enjeux, les conséquences ainsi que la préparation et la conduite de ces transferts. Disponible sous la forme d'un livre

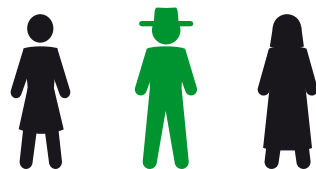
numérique de près de 100 pages, il est destiné aux cadres des collectivités en charge des questions de gouvernance ainsi qu'aux agents pilotant des services susceptibles de faire l'objet d'un transfert de compétence.

Ce guide permet d'accompagner de façon opérationnelle les agents des collectivités territoriales dans les changements consécutifs à la mise en place de la loi NOTRe, en mettant à leur disposition notamment une note technique, juridique et financière circonstanciée sur les enjeux liés aux transferts de compétences. Il est enrichi d'exemples et de modèles de pièces juridico-administratives nécessaires aux transferts de compétences tels que les délibérations, les statuts, les PV de mise à disposition de biens communaux à l'échelle de l'interco. Une méthodologie calendaire des transferts de compétences est également proposée aux lecteurs.

La collection « Guide d'accompagnement à l'usage des collectivités territoriales »

Cette collection vise à soutenir les projets des collectivités et à compléter la professionnalisation des acteurs territoriaux. Dans la rubrique « Médiathèque / Publications » sur cnfpt.fr, sont disponibles d'autres guides.

LES AGENTS DE PANTIN SENSIBILISÉS À LA LAÏCITÉ ET À LA NEUTRALITÉ



La problématique

Laïcité et neutralité sont des questions qui suscitent des débats, dont Pantin, comme d'autres collectivités, n'est pas à l'abri. En 2015, après Charlie Hebdo, des interrogations sont nées de la part d'agents ou d'utilisateurs.

« Nous avons commencé à travailler sur une formation à destination de nos agents à l'été 2017 », explique Frédéric Jalier, directeur général adjoint au Département Ressources de la ville. « Cette action de sensibilisation est venue en prévention, pas en réaction.

Les agents ne connaissent pas toujours bien les principes de laïcité et de neutralité, les cadres eux-mêmes ne savent pas toujours exactement ce que recouvrent ces concepts. Or, l'enjeu est que tout le monde parle bien de la même chose », ajoute Pivoine Brelet, conseillère formation au CNFPT qui a conçu cette action en lien avec la municipalité.



Consultez notre dossier sur l'innovation publique [cnfpt.fr/la médiathèque](http://cnfpt.fr/la_médiathèque)

La réponse

Le CNFPT a préconisé la mise en place d'une formation théorique pour l'ensemble des agents et des ateliers par métier pour les agents les plus concernés.

« L'apport théorique devait notamment être accessible à des agents qui, pour certains, sont loin de ces questions et n'ont pas forcément l'expérience, dans le cadre de leur parcours de formation, à se retrouver dans un amphithéâtre pour écouter des principes juridiques et jurisprudentiels parfois difficiles à appréhender », explique Frédéric Jalier.

Une formation en deux parties

« Les encadrants ont d'abord suivi une formation théorique afin qu'ils soient au même niveau de connaissance que leurs équipes lorsque celles-ci reviendraient de formation », précise Pivoine Brelet. « Pour les autres agents, nous avons construits avec les équipes de Pantin une formation en deux parties : une première, théorique, d'une demi-journée où tous les agents sont mélangés et entendent les mêmes informations juridiques, sociologiques et historiques. L'objectif était de ne pas stigmatiser un service plutôt qu'un autre. Et dans un second temps, des ateliers d'une journée regroupant des agents de trois types de services – accueil, relation socio-éducative et voies publiques. À l'origine, nous souhaitions mélanger tous les métiers, mais les situations ne sont pas les mêmes selon les services. La relation à l'utilisateur est, par exemple, différente dans une cantine et à la voirie. » Un double cursus dont Frédéric Jalier loue la pertinence : « On peut difficilement parler de laïcité si on ne connaît pas



cette histoire ni l'état du droit. Mais l'aspect théorique n'est pas suffisant. Il faut l'associer à des mises en situation concrètes. »

Des situations concrètes

Assia Mahtout, chargée de formation à la ville de Pantin, a particulièrement travaillé avec le CNFPT sur les ateliers pratiques qui regroupaient au maximum 18 personnes dans des salles de la mairie : « Les agents exposaient les cas vécus et en débattaient, expliquant comment ils avaient réagi et comment ils auraient dû ou pu réagir. Le formateur les faisait travailler par petits groupes. » Les formateurs, labélisés par le CNFPT, avaient des profils de juristes, de coordinatrice service jeunesse et DGA.

Après la formation théorique de l'ensemble des encadrants en novembre 2017, la formation auprès des autres agents (accueil, socio-éducatif et voies publiques) s'est déroulée de janvier à septembre 2018 soit 325 participants à la formation théorique et 232 personnes sur ateliers sur un ensemble de 1 800 agents. « Nous n'avons pas encore de résultats car la formation n'est pas terminée et il est compliqué d'en mesurer l'efficacité. Mais le retour des encadrants a été positif. Ils ont revu certaines notions, se sont remis à niveau sur les dernières

avancées jurisprudentielles, comme la présence de crèche dans des lieux publics, la différence entre établissement culturel et culturel... Et pour les agents, cela leur a permis de clarifier ce qu'ils peuvent faire, ne pas faire, et se rendre compte que certaines des actions de l'encadrant, qui avaient pu les surprendre, étaient légitimes. Au final, cela a dépassionné les échanges. » Un bilan sera fait au terme de la première phase de formation, qui sera achevée en 2020.

« Sur la partie théorique, l'ensemble des agents était mélangé pour faire passer l'idée que le cadre juridique est le même pour tous. »

Frédéric Jalier, Directeur général adjoint au Département Ressources de la ville de Pantin.. »



La Loi Alimentation de 2018 renforce la prise en compte d'enjeux environnementaux, économiques et socio-éducatifs dans les pratiques professionnelles en restauration collective. Une évolution que le CNFPT a pleinement intégrée dans son offre de services en développant un itinéraire (IMO2) qui promeut une restauration collective durable selon les trois piliers : environnemental, humain et économique.

POUR UNE RESTAURATION COLLECTIVE DURABLE



Retrouvez plus d'infos sur [cnfpt.fr/choisir une formation](http://cnfpt.fr/choisir_une_formation)

LES JOURNÉES D'ACTUALITÉ

Une information experte et des solutions opérationnelles

Des journées d'actualité sont régulièrement organisées par le CNFPT sur l'ensemble du territoire. En 2019, ont été programmées une journée en juin intitulée « Alimentation saine et durable en restauration collective : les bonnes pratiques pour une alimentation favorable à la santé » et une seconde, au deuxième semestre, qui sera consacrée aux Projets alimentaires de territoire (PAT). [cnfpt.fr/les prochains rendez-vous](http://cnfpt.fr/les_prochains_rendez-vous)

RESSOURCES NUMÉRIQUES

Un logiciel qui aide à élaborer des menus équilibrés et durables

Lancé par le CNFPT et la DRAAF (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt), EMApp.fr est un logiciel gratuit et libre d'accès. Il suffit de se créer un compte pour avoir accès à des données nutritionnelles certifiées par une équipe de diététiciennes nutritionnistes, à un millier de fiches techniques rédigées par des responsables de restaurant collectif et des exemples de menus équilibrés.

emapp.fr



ATELIER CULINAIRE : VALORISATION DES LÉGUMINEUSES ET CÉRÉALES BIO

Inscrire la restauration collective dans une démarche respectueuse de l'environnement

2 jours en présentiel - Code formation : SXX1C

La promotion d'une alimentation saine, de qualité, durable, accessible à tous et respectueuse du bien-être animal se traduit concrètement par l'intégration obligatoire de produits bio et de qualité dans les menus mais aussi par la proposition de menus végétariens dans les cantines des écoles à partir d'octobre 2019.

Ces obligations, qui sont au cœur du stage proposé par le CNFPT, amène les cuisiniers et les cuisinières à repenser les menus et à utiliser de nouvelles techniques culinaires (cuisson, associations de légumineuses et de céréales, recettes...). Les deux journées de stage alternent apports théoriques et ateliers pratiques en cuisine pédagogique pour apprendre et savoir faire.



LAURENCE LE LOUTRE

Cuisinière à la cuisine de l'école Jean-Jacques Rousseau à Tourlaville (50)

« Nous allons prochainement proposer chaque semaine un menu végétarien et je voulais apprendre des techniques culinaires adaptées et trouver des idées de recette. Comment par exemple, faire une mayonnaise végétale ou intégrer plus de légumes secs dans les préparations pour que les enfants aient envie d'y goûter ? J'ai suivi des séquences théoriques où l'on apprendait les valeurs nutritionnelles des légumineuses, leur apport en vitamines et leur intérêt en substitution de la viande... Pendant les parties plus pratiques, nous réalisons ensemble des recettes dans les cuisines de la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat. Autant d'idées nouvelles que j'ai depuis partagées avec mon chef cuisinier. »



ANASTASIE BAHIER

Responsable pôle diététique à la Direction éducation et temps de l'enfant de la ville d'Évreux (27)

« Nous travaillons depuis plusieurs années sur le gaspillage alimentaire : organisation de la pesée des déchets, enquête qualité quotidienne, travail sur les grammages... mais nous pouvons difficilement faire beaucoup mieux avec nos actions en cours. J'ai pu acquérir, avec la formation, de nouvelles connaissances théoriques et techniques afin de mieux appréhender l'analyse des données récoltées et parfois difficiles à interpréter. On en ressort avec des projets concrets d'amélioration de la lutte contre le gaspillage. Dans mon cas, par exemple, il s'agira de sensibiliser les surveillantes et surveillants du temps du midi que nous n'avions pas encore pris la peine d'impliquer. »



LA CONDUITE D'UN PROJET DE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE EN RESTAURATION COLLECTIVE

De l'éducation contre le gaspillage

2 jours en présentiel et 0,5 en distanciel –
Code formation : SX30R

Toutes les fonctions en restauration collective sont désormais responsables de la lutte contre le gaspillage alimentaire. La formation leur permet d'identifier les enjeux et les répercussions du gaspillage alimentaire et de repérer les leviers permettant de le réduire, de l'élaboration des menus jusqu'au service du repas, puis de comprendre les relations des jeunes à la nourriture et l'importance de la posture éducative des adultes lors d'un repas. Après un premier temps consacré aux apports théoriques et travaux en groupes sur un projet concret, la seconde journée est marquée par un jeu de rôle pour prendre en compte les points d'appui et les freins dans les collectivités, dans la mise en œuvre de ce type de projet.



UNE E-COMMUNAUTÉ « ALIMENTATION ET RESTAURATION COLLECTIVE »

Échanger et partager sur tous les enjeux de la restauration collective

La restauration collective peut porter les changements durables des modes de consommation. Dans ce domaine, de nombreuses initiatives sur l'ensemble du territoire apportent des réponses concrètes sur tout ou partie des enjeux. Lieu d'échange entre pairs, accessible à tous sur simple inscription, l'e-communauté « alimentation et restauration collective » vise à faire savoir et promouvoir le savoir-faire en mettant à disposition des outils concrets ayant fait leurs preuves ainsi que les modalités d'utilisation de ceux-ci.

e-communaut.es.cnfpt.fr

L'ÉDUCATION AU GOÛT : LE PLAISIR COMME MOTEUR DE L'ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE

Agir pour le bien-être de ses convives et de son équipe

2 jours en présentiel – Code : SXDL3

La formation permet aux agents en prise directe avec la restauration de prendre pleinement conscience de l'intérêt des démarches d'éveil au goût. Le stage développe l'appropriation et l'implication des personnels sur ce type d'approche de manière à leur permettre de les intégrer au sein de leur propre unité de restauration. Les animations sensorielles sont centrales dans cette démarche pédagogique qui se concrétise par l'initiation d'un projet autour de la problématique du goût.

E-RESSOURCES

Tout savoir des transitions alimentaires

Ouvert à toutes et tous, le MOOC « Acteurs, leviers, outils pour mener les transitions du système alimentaire » apporte des éléments de compréhension des nouveaux enjeux de l'alimentation et des relations entre alimentation et territoires. Il ouvre des pistes opérationnelles pour accompagner chacun dans ses démarches territoriales. Ce cours en ligne comporte 4 séances suivies d'une séance finale de questions/réponses. Chaque séance est constituée de plusieurs vidéos, d'exercices autocorrectifs et de documents d'accompagnement. Un forum de discussion permet d'échanger entre apprenants et de transmettre des questions aux intervenantes et intervenants.

fun-mooc.fr/universities/CNFPT/



NATHALIE PARIZOT

Responsable de l'accueil de loisirs Jura-Nord de Dammartin (39)

« Les deux journées ont mêlé apports théoriques et ateliers consacrés aux pratiques d'éducation sensorielle (animation, jeux). Les profils des participants étaient très variés et nos échanges m'ont permis de nourrir ma réflexion sur notre projet d'éducation au goût pour les enfants et leur famille. Un projet qui va aussi bénéficier des conseils personnalisés donnés par les formatrices et formatrices. J'y ai enfin appris comment approcher des enfants atteints de néophobies alimentaires, pour leur permettre, en douceur, de goûter davantage de plats ou d'aliments. »



Retrouvez plus d'infos sur cnfpt.fr/choisir-une-formation



« L'ESCAPE GAME FAVORISE L'ESPRIT D'ÉQUIPE »

CORINNE DESILES

Formatrice pour le CNFPT

Ex-directrice de la jeunesse et des sports de Brie-Comte-Robert, Corinne Desiles, 44 ans, s'est mise en disponibilité il y a 2 ans pour faire de la formation à temps plein. Elle intervient régulièrement pour le CNFPT, notamment sur la thématique du management.

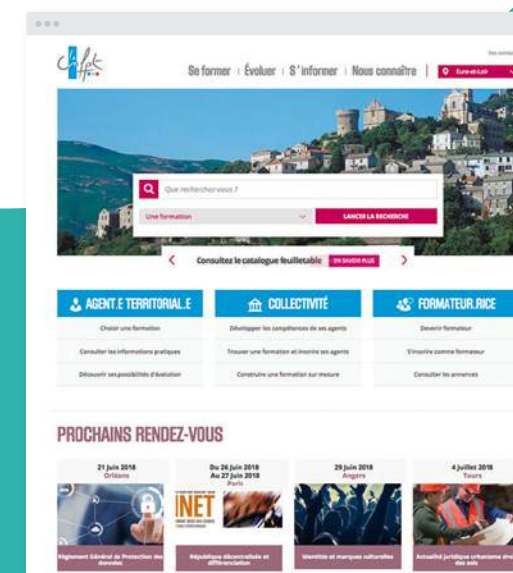
À l'occasion d'une formation management du CNFPT à Combs-La-Ville, un jeu d'évasion grandeur nature, réunissant 40 encadrants, a été expérimenté dans la salle du conseil municipal.

Au moment de faire le bilan de ce premier escape game mis en place en juin 2018 à Combs-La-Ville (77), Corinne Desiles ne peut cacher sa satisfaction : « Les participants ont vraiment joué le jeu. Personne ne s'est isolé, même ceux réticents à l'origine. » Le CNFPT a proposé ce module à la directrice générale de la ville, qui voulait impulser un travail collaboratif au sein des équipes de

cadres. « Un escape game implique un fort investissement de la municipalité », prévient Corinne Desiles. Celle-ci a mis à disposition sa salle du conseil et 4 barnums à l'intérieur desquels ont été recréés des bureaux de fonctionnaires territoriaux. La direction doit aussi appuyer fortement le projet pour convaincre ses agents d'y participer. Il faut enfin un engagement important du formateur ou de la formatrice. « Le scénario est celui de cadres qui partant en vacances le soir même, essayent de boucler tout leur travail avant de partir, tant et si bien qu'ils se retrouvent enfermés dans la mairie. Avec ce qu'ils découvrent dans le bureau, ils doivent trouver un moyen de sortir de cette pièce. L'escape game s'est déroulé sur une heure, l'après-midi, à partir de groupes de 5 personnes. La composition était prédéterminée par la ville, qui a choisi de mélanger les niveaux hiérarchiques. L'objectif premier était de créer un esprit de groupe. Cela a été réussi car ils ont dû se parler, s'écouter, réfléchir ensemble et se soutenir. Après le jeu, nous avons fait un débrief qui a révélé que tous les agents ont été surpris mais unanimement séduits par cette approche à contre-pied des formations classiques professionnelles. » L'escape game peut-il correspondre à d'autres thèmes que le management ? « Oui. Il existe un projet en cours de constitution à Lieusaint sur la communication entre agents. On peut aussi imaginer des escape games à vocation technique. »

Service public territorial EST AUSSI SUR CNFPT.FR

La lecture de Service public territorial se poursuit sur cnfpt.fr ! Retrouvez tous nos dossiers et plus encore dans la rubrique Médiathèque, onglet S'informer.



LA MARQUE TERRITORIALE, L'OUTIL D'ATTRACTIVITÉ

Dans un contexte de compétition accrue par la mondialisation, se distinguer devient impératif pour les collectivités territoriales. Région, Département, Communauté de communes, Métropole... à tous les échelons, la marque territoriale se développe depuis une dizaine d'années.



L'INNOVATION PUBLIQUE AU SERVICE DES USAGERS

Immersion, projets collectifs associant agents, usagers, artistes et universitaires, prototypage de nouveaux services... Pour répondre au besoin d'efficacité, les acteurs publics s'inspirent de nouvelles méthodes d'innovation dans l'élaboration des politiques publiques.



Vous souhaitez réagir ou nous adresser des suggestions d'articles ? Contactez-nous à l'adresse suivante : servicepublicterritorial@cnfpt.fr ou sur nos comptes :





LES RENCONTRES NATIONALES DE L'INGÉNIERIE TERRITORIALE

LES COLLECTIVITÉS LOCALES FACE AUX ENJEUX DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

13-14 JUIN 2019 – DUNKERQUE

2 tables rondes,
26 ateliers participatifs,
16 visites hors les murs,
pour aborder les enjeux et les piliers de
l'économie circulaire et identifier les
impacts sur les métiers de l'ingénierie
territoriale.

Avec la participation de Fanny Agostini,
présentatrice de Thalassa, co-fondatrice de
la fondation pour la nature en Haute-Loire

CO-ORGANISATEURS :

